

Compte-rendu du Conseil d'école de l'école élémentaire Youri Gagarine du 14 juin 2013

En présence de M. Bour, Inspecteur Départementale Education Nationale.

Etaient présents :

Parents d'élèves élus : Mmes Brenner, Toursel, Régliani, Mme Leclanche, Salliot, Lepointevain, Mermoz.

Enseignants : Mmes Bréténo, Mamoun, Rebeix, Brouard, Myot, Gasnet, Johanet, Sabathier
Mrs De Sousa, Veyres, Beauvais.

Mairie : M. Bouchon.

Excusés : Mr Simon (DDEN), Mmes Gence, Riallot, Fournier.

Point sur la situation : Une équipe enseignante fatiguée à cause du non investissement de certaines familles : retards systématiques, les parents ne préviennent pas (oral et écrit) lors des absences, les départs anticipés en vacances (le plus tôt le 19 juin).

ORDRE DU JOUR :

1. Effectifs 2013/ 2014 :

En ce moment l'école compte 10 classes.

Pour la rentrée prochaine, en mai 2013 on attendait 213 élèves alors que la norme de fermeture est à 216.

Actuellement l'effectif prévu est tombé à 208 ; (des déménagements et une dérogation en dehors de la commission)

Grâce aux informations fournies par les familles, le service « habitation » a pu commencer des démarches afin de connaître les familles qui vont emménager dans les logements libres et évaluer le nombre potentiel d'enfants qui pourraient venir s'inscrire.

Depuis, nous avons eu 4 inscriptions qui n'étaient pas dans les attendus. Ce qui nous met à 212.

Nous n'avons aucune certitude quand au maintien ou la fermeture de la 10^{ème} classe. Nous espérons que la commission du 21 juin nous laissera la chance de dépasser le seuil de 216 élèves pendant les vacances. Cela nous permettrait de garder nos collègues : Mme Brouard et M. De Sousa.

Par contre, si on passe à 9 classes il y aura des actions pédagogiques qui seront abandonnées, en raison des nombreux doubles niveaux.

La direction va se faire de nouveau à mi-temps (Mr Beauvais devant reprendre une classe à mi-temps).

=> Problèmes pour la gestion des retards, les sonneries de parents pendant la journée qui obligent un enseignant à venir ouvrir la porte... **Plus d'aide administratif possible ?**

ATTENTION : Tous les enfants doivent être présents le jour de la rentrée, Mr l'Inspecteur venant compter les élèves.

Problèmes des enfants qui rentrent plus tard de leurs vacances : **faire un mot pour prévenir du motif de l'absence et du jour de retour.** Les dérogations ne comptent pas dans les effectifs.

En terme de comptage : L'inspecteur compte les effectifs présents + les excusés. Ne sont pas comptés les non-excusés.

Les enseignants prépareront une rentrée avec les 2 structures. (9 ou 10 classes).

Mme Versace, assistante pédagogique, nous quitte car elle a réussi son concours d'entrée à l'Education Nationale. Il va falloir trouver un nouveau candidat.

2. Bilan des actions entreprises :

a. Au niveau du sport :

□ **Les classes de cycle 3 se sont inscrites à l'U.S.E.P.**

Vélo : les 16 et 17 mai tous les élèves de CM1b et CM2B (sauf 3 enfants) ont participé à la randonnée jusqu'à Linas ; le contrat : rouler 30 Km à l'aller : 32 ont été réalisés. La nuit sous tentes, et le lendemain retour à l'école en vélo 15 km.

Les élèves ont pu rencontrer 17 autres classes et pratiquer de nombreuses activités pédagogiques.

L'équipe remercie les parents accompagnateurs pour leurs très gros investissements:

formation initiale, transport, montage des tentes, participation aux activités pédagogiques...

Les familles ont aussi fourni les gâteaux pour la vente gérée par les enfants qui ont permis de financer les repas.

La Mairie a apporté son soutien en prêtant des vélos, et le comité d'entreprise d'Alcatel, des tentes.

Au total les élèves ont parcouru 47 Km en bicyclette.

Il y avait un lien direct avec le projet d'école : lettres de demande, travail sur les affiches à préparer, apprentissage du code de la route et pratique sur route.

Participation de la prévention routière : validation des compétences par rapport à la sécurité routière, validation de l'APER. Un rendez-vous est déjà pris pour leur passage l'année prochaine.

Les élèves ont organisé la vente des gâteaux qui a permis de financer totalement la sortie (+ de 800 € récoltés)

Tennis : CM2 prêt de matériel par l'USEP et compétition départementale à la Ligue départementale de tennis.

Athlétisme : CE2 et CM2 rencontres au stade Bobin à Bondoufle.

Les classes ont aussi bénéficié de sessions sportives proposées par la Mairie : jeux d'opposition, acrosport, jeux collectifs, tennis de table.

Piscine au CP/CE1/CM1 et 3 jours pour les CM2. Ajout de cette classe pour évaluer les compétences des élèves en fin d'école élémentaire.

Le Conseil d'Ecole est inquiet de constater qu'il y a encore de nombreux élèves qui ne savent pas se débrouiller dans l'eau, même après ces apprentissages et les structures proposées par la Mairie, hors temps scolaire, pour accompagner les élèves. Comment alerter les parents ?

b. Voyage à Beaulieu du 27 mai au 7 juin pour les classes de CP :

Les enseignants regrettent le refus de 5 familles de laisser partir leur enfant.

Malgré le « mauvais temps » la première semaine, le voyage dans le Cantal s'est extrêmement bien passé.

Le séjour est organisé avec le partenariat de l'association « la clé des champs » Comité d'entreprise de Total ; la mairie a payé seulement 2 animateurs (sur 4) et le voyage en car.

Le séjour a duré 12 jours pendant lesquels les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties pédagogiques et apprendre à vivre ensemble. Le rythme pour les CP fut très intense.

Très bon accueil de tout le personnel du centre.

Les 2 maîtresses ont mis quotidiennement des articles et des photos sur le site de l'école pour que les parents puissent suivre le séjour (énorme travail tous les soirs).

Nous remercions Mme Pinard d'avoir fait l'aller/retour sur son temps personnel (ses jours de vacances) sinon il n'y aurait pas eu de voyage.

M Bouchon se propose pour un prochain voyage...

Nous pouvons regretter que la mairie fasse le choix de classes transplantées sur uniquement 3 à 5 jours car les séjours plus longs permettent aussi de faire un travail d'éducation, d'apprentissage de la vie en société.

c. Activités des chœurs

Les 2 chœurs de l'école (des CE2, CM1 et CM2) se sont produits le lundi 03 juin dans la salle Gérard Philipe devant les parents.

Cette année, nous avons travaillé sur le projet municipal sur les contes des mille et une nuits.

Cette ouverture a permis un travail pédagogique tout au cours de l'année qui entre dans le projet d'école : rédaction, écriture de contes, littérature... Nous y avons intégré le chant, la danse et le théâtre.

Toutes les classes se sont aussi rendues à un spectacle le 29 janvier : « Scherazade, tisserande des nuits ».

Chaque chœur a travaillé sur sa spécificité au cours de l'année ce qui a permis de produire 2 représentations différentes.

Mr Beauvais félicite les collègues et Ann Moulin Poisson, l'intervenante du Conservatoire pour le travail produit. Il est vrai que ce travail est facilité car les élèves ont l'habitude de travailler avec depuis le CP avec cette dernière ; des règles sont déjà posées.

d. Accompagnement éducatif

Cet accompagnement fonctionnait tous les soirs de 16h30 à 18h00. Il touchait 12 CP, 12CE1 et 24 CE2, CM1,CM2 par semestre.

En dehors de l'aide à l'apprentissage des leçons, des activités culturelles et sportives étaient proposées aux élèves : théâtre, jeux collectifs, vélo, prévention routière, radio, arts plastiques...).

Un partenariat est mis en place depuis plusieurs années avec des associations : Roller, escrime, conservatoire.

Mr Beauvais regrette que l'action ait du s'interrompre le 31 mai par décision de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) alors que tout était budgétisé et validé et l'action ne devait s'arrêter que le 30/06/13.

On se retrouve avec 2 semestres inégaux, un arrêt précipité des activités pour les familles (trouver vite une solution de repli) et pour les associations partenaires (seront-elles indemnisées jusqu'au bout ?).

M Bour : Regrette aussi cette interruption ; nous n'avons eu l'information que tardivement, manque d'anticipation.

L'année prochaine ? Nous n'avons pour le moment aucun document. Nous ne savons pas si cela va continuer et dans quelle condition.

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, la Mairie travaille sur un **Projet Educatif Territorial (PEDT)**. Cette dernière va rechercher une organisation avec toutes les associations qui travaillent avec les enfants hors temps scolaire, dans le but d'amorcer une nouvelle dynamique.

A SUIVRE

e. Classes de pratique instrumentale

Cette année , les 2 classes de CE1 bénéficiaient d'un instrument pour s'entraîner à la maison. Les élèves se rendaient le mardi après midi au Conservatoire pour une pratique instrumentale (par groupe de 3 à 4 élèves) et le jeudi c'était un professeur du Conservatoire qui venait à l'école pour la pratique orchestrale.

Plusieurs bilans se sont déroulés entre les deux équipes (conservatoire et enseignants) au cours de l'année. Ils ont toujours été positifs.

Un spectacle a été présenté à Noël aux parents et les élèves ont participé à la rencontre « Sing Essonne » en mars : petit concert présenté à d'autres élèves de la commune.

Les bilans du conservatoire ont été intégrés au livret scolaire de chaque enfant.

QUESTION : que fait-on l'année prochaine ?

On continue avec ces élèves ? Dans le temps scolaire ou hors temps scolaire ? On recommence avec des CP ?

Questionnaire aux familles pour obtenir leur avis sur le projet : Les parents ont répondu au sondage (38 familles) : **l'avis général est très positif.** 27 familles sont d'accord pour nombre de séances et des horaires.

Les classes de cycle 3 pouvaient éventuellement poursuivre pour essayer d'aller vers une classe CHAM, **sous certaines conditions** :

- Maintien des 10 classes (pas de cours double)
- Plus d'intervention sur le temps de midi (trop long pour les enfants , pas assez de coupure)
- Contrat plus précis avec les familles.

=> Nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons arrêter le travail avec les actuels CE1 et trouver avec Mr Goyer comment lever les freins soulevés par les familles en ce qui concerne l'intégration des élèves au Conservatoire.

Le professeur du conservatoire a proposé aux violoncellistes de participer à une présentation avec les élèves du conservatoire.

Un spectacle final devant les parents est prévu pour le 18 juin.

2) Bilan du projet d'école .

Le bilan est en cours de rédaction.

Les CE1 et les CM2 viennent de finir de passer les évaluations nationales.

2 Conseils de cycles sont prévus pour travailler sur la mise en place des nouvelles actions et la mise en place des nouvelles directives inscrites dans la nouvelles loi d'orientation.

Nous sommes en contact avec le collège pour un partenariat CM2 6^{ème} ; défi lecture , défi math et musique, atelier radiophonique...

Un Conseil pédagogique CM2 6^{ème} devrait se mettre en place au cours de l'année prochaine.

3) Les travaux :

Au dernier conseil, M. Bouchon avait pris note des travaux en attente, certains depuis plusieurs années.

M. Le Maire (13 avril 2013) nous certifie que ce sera fait sous les meilleurs délais...

Mr Bouchon : La mairie n'a pas de professionnels à disposition, elle doit faire faire des devis ce qui prend du temps dans certains cas.

Mr Beauvais redonne la liste des travaux à Mr Bouchon.

4) La fête de l'école :

Il n'y a pas de fête d'école, l'équipe préférant présenter les travaux des élèves dans un lieu adapté (salles G.Philipe, Nourev), même si cela nous prive d'une entrée d'argent ;

Mais aussi par manque de parents volontaires.

Cependant nous aurons notre fête de l'école organisée par les enfants. Nous ferons appel aux parents pour les gâteaux et les boissons.

5) Les livres de fin d'année.

CP : dictionnaire

CE1 : livre documentaire sur l'écologie.

CE2 : dictionnaire encyclopédique

CM1 : 3 romans qui seront travaillés par les enseignants en CM2.

CM2 dictionnaire Harraps français/anglais ;

1 agenda réalisé en partenariat avec l'éducation nationale et la MGEN sera donné à chaque CM1 pour une utilisation en CM2

6) La coopérative scolaire :

Dépense lors des sorties culturelles (5 €par enfant soit un total de 1200 €correspondant aux bénéfices de la vente des photos).

Le bilan financier est à la disposition des parents d'élèves élus.

Départ de Mme Brenner. Nous espérons que nous arriverons à motiver plus de parents et à travailler ensemble.

FIN DU CONSEIL D'ECOLE à 10H30